

L'ex-ministre Axelle Lemaire prend la tête de l'innovation de la Croix-Rouge française

Axelle Lemaire devient directrice déléguée à l'innovation de la Croix-Rouge française. Une fonction qui amènera l'ancienne secrétaire d'État au Numérique de François Hollande à piloter l'accélérateur de startups de l'association humanitaire, nommé 21.

Temps de lecture : minute

26 janvier 2022

Nouvelle aventure professionnelle pour Axelle Lemaire. L'ancienne secrétaire d'État au Numérique, durant le quinquennat de François Hollande, va rejoindre la Croix-Rouge française. Elle occupera le poste de directrice déléguée à la stratégie, la transformation et l'innovation, a annoncé l'association humanitaire.

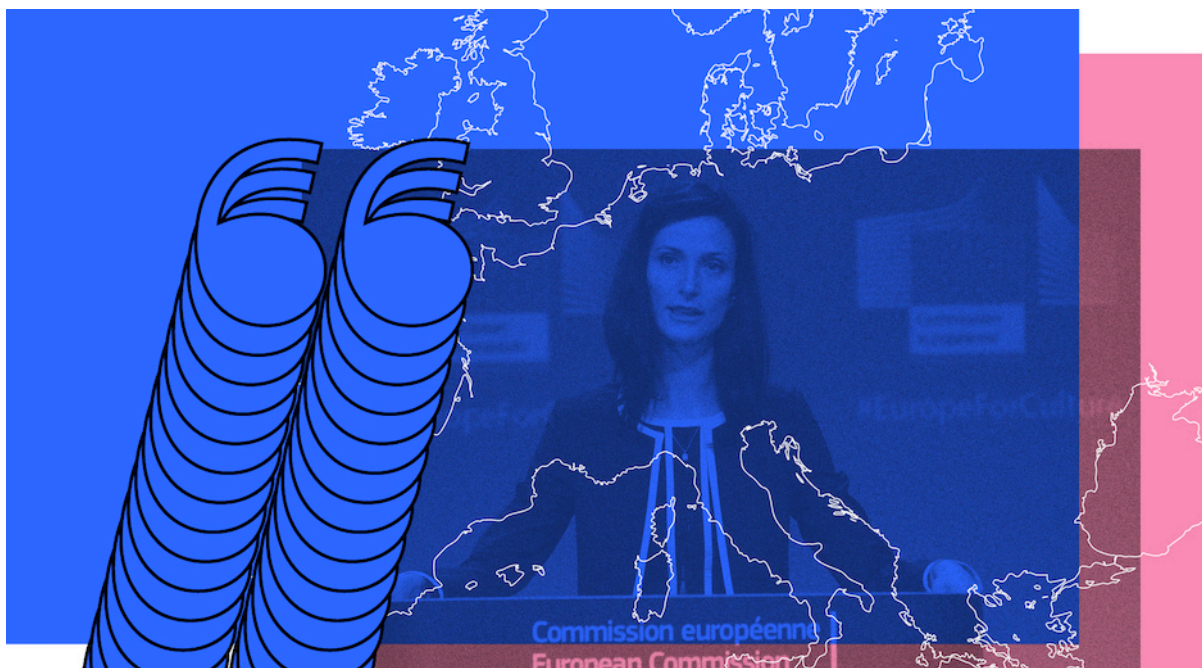
Axelle Lemaire, 47 ans, pilotera notamment la "*création de nouveaux dispositifs afin de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité*", a souligné la Croix-Rouge française dans un communiqué. L'intéressée s'est dite "*honorée*" de travailler désormais pour la "*première organisation sociale de France*".

Soutenir l'innovation sociale

D'origine franco-canadienne, cette juriste de formation a été députée des Français de l'étranger et secrétaire nationale du Parti socialiste aux Droits de l'Homme, avant de devenir secrétaire d'État au Numérique et à l'Innovation pendant le quinquennat de François Hollande, d'avril 2014 à mars 2017. Elle avait ensuite travaillé comme associée dans le cabinet de

conseil en stratégie Roland Berger.

À la Croix-Rouge française, l'ancienne secrétaire d'État assurera également la direction générale de "21" , une structure qui accompagne des projets d'innovation sociale. Cet "accélérateur" est géré en partenariat avec Nexem, le principal représentant des employeurs associatifs du secteur médico-social.



À lire aussi

La Commission européenne appelle l'Europe à bâtir sa "fabrique de licornes"

Pour mémoire, Axelle Lemaire avait entamé sa carrière post-politique en rejoignant le cabinet de conseil Roland Berger en février 2018. Elle y était chargée du développement de Terra Numerata, un écosystème mondial regroupant des jeunes pousses et entreprises innovantes. Un domaine qu'elle suivait déjà au gouvernement, dans le cadre duquel elle a notamment participé au développement de la French Tech.

Elle est à l'origine de deux dispositifs salués au sein de l'écosystème tech français. Le French Tech Visa consiste à accélérer la procédure

d'implantation en France pour les entrepreneurs, talents qualifiés et investisseurs étrangers extra-européens. Il est valable quatre ans, renouvelable, avec accueil possible du conjoint. La French Tech Accélération est un fonds d'investissement de 200 millions d'euros, géré par Bpi France et permettant d'investir en fond propre dans des accélérateurs de startups français.

Son projet phare en tant que ministre restera la "loi pour une République numérique", portant notamment sur l'ouverture et la portabilité des données (open data), l'accès aux technologies numériques ainsi que la protection de la vie privée des internautes. Axelle Lemaire estimait, au moment du vote de cette dernière en 2016, que *"le numérique doit être un outil au service du développement économique, de l'inclusion sociale et de l'animation de la vie dans les territoires"*. Un discours qui colle en tout point avec la nouvelle mission que vient donc de lui confier la Croix-Rouge française.



À lire aussi
10 milliards d'euros levés en 2021, l'année tant attendue par l'écosystème tech

Article écrit par Maddyness avec AFP